

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 novembre 2023

SUITES DE LA CONFÉRENCE SUR L'AVENIR DE L'EUROPE - (N° 1526)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 65

présenté par
M. Dumont et M. Herbillon

ARTICLE UNIQUE

Compléter l'alinéa 19 par les mots :

« , sans renoncer à l'ensemble de ses exigences. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ammendement de repli si l'alinéa 19 est maintenu. Les futures adhésions ne doivent en aucun cas se faire en renonçant aux exigences démocratiques, politiques, économiques, judiciaires, écologiques ... même si cela doit prendre du temps.